

Inscription sur les listes électorales

Si vous résidez à Londres, vous devez tout d'abord vous inscrire sur les listes électorales. Cela ne prend que quelques minutes sur le site Internet www.gov.uk/register-to-vote.

Vous devez être âgé(e) d'au moins 16 ans, résider à Londres et être citoyen(ne) britannique, irlandais(e), du Commonwealth ou de l'UE.



Register here!

Pièces d'identité avec photo valables

Pour voter en personne, assurez-vous de posséder et de pouvoir présenter au bureau de vote une des pièces d'identité avec photo valables suivantes:

- Un permis de conduire du Royaume-Uni, des Îles Anglo-Normandes ou d'un État de l'EEE
- Un passeport du Royaume-Uni, du Commonwealth ou d'un État de l'EEE
- Une carte d'identité nationale émise par un État de l'EEE
- Un document d'immigration biométrique
- Une carte de stationnement de type Blue Badge
- Une Oyster Card 60+ avec photo ou un Freedom Pass
- Une carte d'identité portant l'hologramme du National Proof of Age Standards Scheme (carte PASS)
- Un formulaire 90 du ministère de la Défense

Si vous ne possédez aucune de ces pièces d'identité avec photo valables, vous pouvez faire une demande pour obtenir gratuitement un **certificat de vote** à l'adresse suivante:

www.gov.uk/apply-for-photo-id-voter-authority-certificate



Apply here!

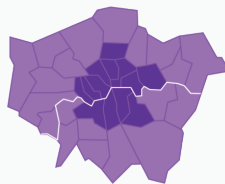
Il y a trois types d'élections à Londres:



Les élections du maire de Londres et de l'Assemblée de Londres



Les élections générales/législatives



Les élections locales/d'arrondissement

Les citoyen(ne)s britanniques, irlandais(es) et du Commonwealth peuvent voter aux élections du maire de Londres/de l'Assemblée de Londres, aux élections générales/législatives et aux élections locales/d'arrondissement.

Les citoyen(ne)s de l'UE ne peuvent voter qu'aux élections du maire de Londres/de l'Assemblée de Londres et aux élections locales/d'arrondissement.